

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le mardi 23 octobre 2012

---

Mots-clés : FRANCE TELECOM / ACTIONNARIAT SALARIE

### **Assemblée Générale réussie pour l'AFTAS en présence de Stéphane Richard**

■ Dans le cadre de son Assemblée Générale qui a eu lieu jeudi dernier, l'AFTAS – Association France Télécom des Actionnaires Salariés – a reçu et questionné le Président de France Télécom, Stéphane Richard. ■ Thierry Feurgard, Président de l'AFTAS, s'est exprimé au nom des actionnaires salariés et anciens salariés pour présenter 3 sujets de préoccupation de l'AFTAS en cette fin 2012.

#### **Le développement de l'Actionnariat Salarie**

Dans le cadre d'un futur désengagement de l'Etat et pour résister à une éventuelle OPA hostile, il est stratégique pour le Groupe de constituer un noyau d'actionnaires stable significatif pour protéger l'entreprise. Or, il n'y a pas d'actionnaires plus stables et plus fidèles que les Actionnaires Salariés ! Aujourd'hui, chez France Telecom, le niveau est à 5% : c'est encore insuffisant !

« Pensez-vous, comme nous, qu'il est stratégique d'augmenter la part des salariés dans le capital de France Telecom et si oui, qu'envisagez-vous ? », a interrogé Thierry Feurgard.

#### **La gouvernance du FCPE France Télécom Actions**

Les décisions de ce fonds sont prises par un conseil de surveillance composé pour moitié de représentants de la direction de l'entreprise et de représentants des organisations syndicales. Aucun membre n'est élu par les porteurs de parts du fonds !

L'AFTAS estime que les membres du conseil de surveillance censés représenter les Actionnaires Salariés n'ont pas la qualité de mandataire des actionnaires salariés et encore moins des actionnaires retraités au sens de l'article 10-1 de la directive européenne du 11 juillet 2007 concernant l'exercice des droits des actionnaires des sociétés cotées.

« Envisagez-vous d'introduire une représentation basée sur l'élection des membres du conseil de surveillance par les porteurs de parts, comme c'est le cas de la majorité des grandes entreprises disposant d'un actionnariat salarié significatif ? », a demandé Thierry Feurgard.

#### **Contacts**

Relations presse

■ Agence C3M

■ Tél. : 01 47 34 01 15

Cathy Lacides,

cathy@agence-C3M.com

## Le rendement de l'action

L'action est très sous-évaluée. Ce niveau a cependant été compensé ces dernières années par un dividende conséquent. L'AFTAS a approuvé les mesures annoncées en février 2012, à l'occasion lors de la publication des résultats 2011 : la distribution d'un dividende correspondant à 40-45% du CFO. Elle a pu saluer une « *décision équilibrée* » permettant de sauvegarder à la fois l'emploi et les investissements, et de conserver une juste rémunération des actionnaires salariés (182 M€ distribués de pouvoir d'achat !)

« *Mais nous entendons des rumeurs qui ont d'ailleurs dernièrement fortement affecté le titre, sur une baisse beaucoup plus conséquente du dividende* », s'inquiétait Thierry Feurgard, Président de l'AFTAS.

Lors de la présentation des résultats du 3<sup>e</sup> trimestre, dans 2 jours Stéphane Richard devrait apporter une réponse sur le montant du dividende pour les prochaines années.

### A propos de l'AFTAS

Association loi 1901, l'AFTAS représente les actionnaires salariés et anciens salariés de France Télécom-Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. L'AFTAS informe de manière objective les 200000 actionnaires salariés du groupe France Télécom-Orange.

Près de 5% du capital de France Télécom-Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2<sup>ème</sup> rang derrière l'Etat actionnaire (27%). L'AFTAS est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés).

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration du Groupe France Télécom – Orange est vice-président de l'AFTAS.

Pour en savoir plus : [www.AFTAS-ft.com](http://www.AFTAS-ft.com)